

PROJET ÉOLIEN DE HARAULT

COMMUNES DE CHÂTILLON-EN-VENDELAIS, MONTAUTOUR & PRINCÉ

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Comme nous nous y étions engagés, nous vous proposons de vous informer de l'avancement des études sur le projet éolien situé sur les communes de Chatillon en Vendelais, Princé, Montautour.

Aussi, vous trouverez ci-dessous les principales actualités sur ce projet, Restant à votre disposition,

Bien cordialement,

Le comité de suivi du projet

Mme CLOUET – Vice-présidente de Vitré Co,

M. FORTIN – Maire de Montautour,

M. TALIGOT – Maire de Chatillon-en-Vendelais,

M. FAUCHEUX – Maire-adjoint de Princé,

M. HANIER – Chef de projet Société Vol-V.

01.

POINT SUR LES RÉUNIONS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET

Une réunion d'informations des riverains s'est tenue le 24 janvier 2018 à Châtillon-en-Vendelais à l'attention des riverains de la zone d'étude. Environ 40 personnes sur les 80 invitations nominatives envoyées ont participé à cette réunion.

A la suite de cette première réunion, des permanences ont été organisées dans les trois mairies concernées par la zone d'étude :

Princé, le 15 février 2018 : 10 habitants,
Montautour, le 20 février 2018 : 15 habitants,
Chatillon en Vendelais, le 21 février 2018 : 8 habitants.

Ces permanences avaient été annoncées dans la presse et des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres. **Il reste toujours possible de s'informer** auprès de Benoît HUBERT, chargé de mission Développement durable à Vitré Communauté : 02.99.74.52.61.

02.

INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE DE VENT

Un mât de mesure de vent, d'une hauteur de 81 mètres, va être prochainement implanté au lieu-dit « Pré du grand Frenay » sur la commune de Chatillon en Vendelais.

Installé pour une durée minimum d'une année, il a vocation à connaître de façon précise le potentiel « vent » sur le site d'étude.

Ces données sont indispensables afin de pouvoir choisir à terme l'éolienne la mieux adaptée au site et, une fois le modèle retenu, réaliser une estimation de la production d'électricité du parc éolien.



03.

ETUDES ENVIRONNEMENTALES

Les études environnementales préalables à la définition de la configuration du parc éolien ont débuté courant mars. **Elles consistent en une analyse des enjeux naturalistes** (avifaune et chiroptères principalement). Il est donc possible que vous aperceviez sur le site de l'étude des environnementalistes réalisant l'observation et le recensement des espèces animales fréquentant ce site.



CONTACT

Vitré Communauté - Benoît HUBERT,

Chargé de mission développement durable
02.99.74.52.61.